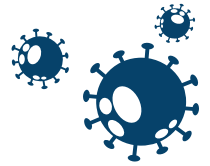


# PORT D'UN MASQUE ARTISANAL EN PUBLIC POUR AIDER À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

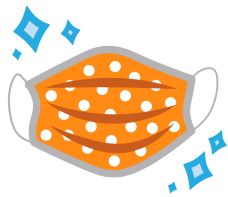


Pour aider à lutter contre la transmission communautaire de la COVID-19, **LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE** dans tous les espaces publics, y compris les commerces de détail, les centres commerciaux, les centres de services, les transports publics et autres endroits du genre. Cette mesure vise à protéger les personnes autour de celle qui porte le masque, au cas où celle-ci serait infectée sans présenter de symptômes. Les masques artisanaux à porter en public ne remplacent pas une bonne hygiène des mains ou la distanciation physique. Continuez de vous laver les mains fréquemment et essayez de vous tenir à une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes, sauf celles de votre maisonnée.

## COMMENT METTRE VOTRE MASQUE

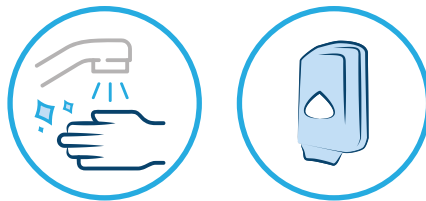
Il est important de comprendre que les masques artisanaux à porter en public ont des limites et qu'il faut respecter certaines règles de sécurité.

1



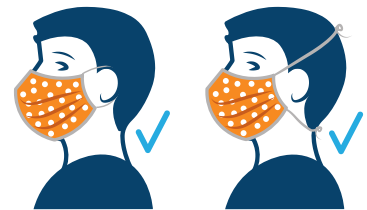
Assurez-vous que le masque est propre et sec.

2



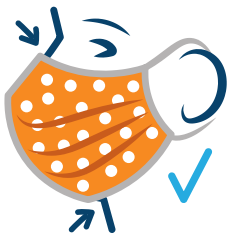
Avant de mettre votre masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

3



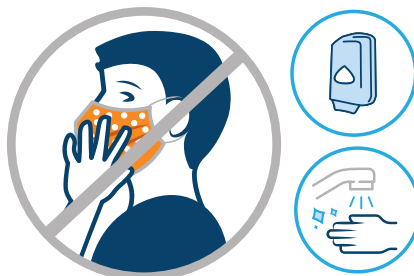
Éloignez vos cheveux de votre visage. Placez les bandes élastiques du masque autour de vos oreilles. Si votre masque est muni de cordons, attachez ceux-ci derrière votre tête de façon à ce que le masque soit bien collé contre votre visage.

4



Couvrez votre bouche et votre nez avec le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas d'écart entre votre visage et le masque.

5



Évitez de toucher le devant du masque lorsque vous le portez. Si vous touchez votre masque accidentellement, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains.

Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez :

**GNB.CA/CORONAVIRUS**

le 28 oct 2020

# PORT D'UN **MASQUE ARTISANAL** EN PUBLIC POUR AIDER À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19



## COMMENT RETIRER VOTRE MASQUE

- 

Avant de retirer votre masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
  - 

Ne touchez pas le devant de votre masque pour le retirer et faites attention à ne pas vous toucher les yeux, le nez ou la bouche lorsque vous l'enlevez.
  - 

Retirez les bandes élastiques de derrière vos oreilles ou détachez les cordons derrière votre tête.
  - 

Lavez-vous ensuite les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- 4 
- Tenez le masque seulement par les bandes élastiques ou les cordons et déposez-le directement dans la lessive. Si vous êtes dans la voiture, déposez-le dans un sac jusqu'à votre arrivée à la maison pour le mettre au lavage ou aux ordures. Pour le jeter, déposez-le dans la poubelle ou dans un sac de plastique.

## UN MASQUE ARTISANAL OU UN COUVRE-VISAGE NE DOIT PAS :

- être utilisé pour des enfants de moins de 2 ans;
- être utilisé par quiconque serait incapable de le retirer sans aide;
- être utilisé par quiconque a de la difficulté à respirer;
- être fait de plastique ou de tout autre matériau imperméable à l'air;
- être fait exclusivement d'un matériau qui se désagrège facilement (p. ex. de papier-mouchoir);
- être attaché avec du ruban adhésif ou tout autre matériau inadapté;
- être prêt à qui que ce soit;
- bloquer la vue de la personne qui le porte ou interférer avec ses activités.

Les masques artisanaux doivent être lavés régulièrement. On peut les fabriquer à la maison avec des matériaux courants pour un coût modique. Pour plus de renseignements sur la façon de fabriquer un couvre-visage en tissu cousu ou non cousu, consultez le site Web de [l'Agence de la santé publique du Canada](https://www.canada.ca/fr/agence-sante-publique).

Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez :

**GNB.CA/CORONAVIRUS**

le 28 oct 2020